

## COVID-19

### Rabais sur nos assurances responsabilités??

Une membre nous a fait parvenir cette question:

*Pensez-vous qu'il est possible que les assureurs nous donnent un rabais sur nos assurances responsabilités étant donné que nos salons sont fermés, aucun danger d'erreur ou autre?*

Réponse :

Pour le moment aucun assureur n'est en mesure d'évaluer si le confinement dû à la pandémie affecte la gestion des risques des entreprises...

Il est vrai que votre activité professionnelle est au ralenti ou nul... Vous devez savoir que même si les activités du commerce sont inexistantes, vos protections sont en vigueur. De ce fait, le risque de cambriolage et de vandalisme est augmenté de façon considérable... d'ailleurs les statistiques le démontrent, les entrées par effraction dans les commerces ont augmentées au mois de mars.

Donc, d'un côté vous avez une diminution du risque en responsabilité et de l'autre une augmentation du risque de dommages aux biens du commerce. Difficile de prédire ce que les assureurs vont statuer concernant l'assurance commerciale.

Actuellement, le seul type de risque où les assureurs songent à un ajustement à la baisse, c'est l'assurance automobile. Selon la durée du confinement et du ralentissement des activités économiques, les assureurs auront sûrement une réaction à la fin de la pandémie.

Faut pas lâcher!

Daniel Pauzé,  
administrateur

Le conseil d'administration de l'APESEQ.